



## Registre Agearisk : lettre d'information aux patients

Le registre **AGEARISK** est géré par le [Conseil National Professionnel \(CNP\) d'Anesthésie-Réanimation - Médecine Périopératoire](#), qui est le représentant unique de l'exercice professionnel de notre spécialité auprès des tutelles. La mise en place de ce registre entre dans les missions confiées aux CNP par le décret du n° 2019-17 du 9 janvier 2019.

**Ce registre a pour objectif de recenser tous les facteurs pré, per et postopératoires impactant les suites et le devenir des patients âgés de 75 ans et plus, bénéficiant d'une chirurgie majeure.**

Les informations recueillies lors de votre prise en charge font l'objet, **sauf opposition de votre part**, d'un enregistrement informatique. Cet enregistrement concerne uniquement votre prise en charge actuelle : le dossier-patient AGEARISK *n'est pas votre dossier médical* dont la gestion reste de la responsabilité de l'établissement de soins. Le recueil de ces informations se fait sans **aucune modification des soins** décidés par votre médecin anesthésiste-réanimateur et votre chirurgien, qui vous en ont informé et auxquels vous avez consenti. Des éléments en rapport avec votre suivi à distance de l'anesthésie et de la chirurgie sont aussi colligés afin d'en évaluer les bénéfices et les éventuels effets délétères, y compris à long terme. Dans ce but, *la durée de conservation de vos données n'est a priori pas limitée*. L'accès à vos informations personnelles répond à des normes strictes de confidentialité et de sécurité : seuls les anesthésistes-réanimateurs de l'équipe qui vous a pris en charge peuvent y avoir accès.

Les données informatisées des patients de l'ensemble des centres participants, *à l'exception des données d'identification*, sont exploitées de façon anonyme sur le plan statistique à des fins d'évaluation et d'amélioration des pratiques *à une échelle nationale*. En particulier, seront mesurés l'adhésion des praticiens aux recommandations émises par notre société savante, la [Société Française d'Anesthésie et de Réanimation](#), et leur impact sur les résultats cliniques. Les données sont aussi parfois utilisées pour des études scientifiques observationnelles par le comité scientifique du registre, car elles sont dites « *données de vie réelle* » générées à l'occasion des soins réalisés en routine selon les modalités usuelles de prise en charge, et reflètent la pratique courante.

Ce registre va donc faciliter l'évaluation et l'amélioration des pratiques dans le cadre de la formation continue des Professionnels de Santé et de leur certification périodique, conformément à la législation.

Le registre AGEARISK est hébergé chez un hébergeur agréé de données de santé sur la plateforme des registres gérée par la Fédération des Spécialités Médicales (FSM). Cette

fédération coordonne les missions des Conseils Nationaux Professionnels des différentes spécialités Médicales et Chirurgicales, concernant l'amélioration des processus de prise en charge, l'évaluation de la pertinence, de la qualité et de la sécurité des soins, l'entretien et le développement de la compétence des médecins. Il bénéficie ainsi de l'autorisation générique, accordée par la [Commission Nationale Informatique et Libertés](#), à tous les registres portés par la FSM, en raison de la reconnaissance de leur intérêt public.

Conformément aux dispositions de la [loi Informatique et Libertés](#) (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018) et du [Règlement Général sur la Protection des Données \(RGPD\)](#) (adopté le 25 mai 2018), vous conservez la maîtrise de vos données en ayant la ***possibilité à tout moment d'en demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la limitation***, en vous adressant à votre médecin anesthésiste-réanimateur et/ou par courriel au CNP d'Anesthésie-Réanimation Médecine Périopératoire ([admin@cnparmpo.org](mailto:admin@cnparmpo.org)). Une information concernant les études faites à des fins de recherche scientifique à partir des données pseudoanonymisées du registre sera accessible sur le site internet du CNP d'Anesthésie-Réanimation-Médecine Périopératoire ainsi que sur celui de la Fédération des Spécialités Médicales.

***Participer au registre AGEARISK fait de vous un partenaire central et actif*** des professionnels engagés dans la formation continue des médecins anesthésistes-réanimateurs et l'élaboration des recommandations de bonnes pratiques. Votre participation vous offre ainsi la possibilité de contribuer aux efforts d'amélioration de la qualité des soins des patients qui, comme vous, sont pris en charge pour des chirurgies majeures.

Pr Gilles Orliaguet, Président du Conseil National Professionnel (CNP) d'Anesthésie-Réanimation - Médecine Périopératoire

Décembre 2024